

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maisons-Alfort, le 17 septembre 2021

5G à Orléans : l'ANFR installe des capteurs pour mesurer l'évolution de l'exposition aux ondes

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) met en place, en lien avec la ville d'Orléans, des capteurs de mesure afin de surveiller l'évolution de l'exposition du public aux ondes dans le cadre du déploiement de la 5G. Une campagne de mesures va également être organisée sur 85 sites identifiés avec la ville pour contrôler l'impact de cette technologie sur l'exposition globale du public.

Dans le cadre de ses missions de surveillance de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques, l'ANFR, en collaboration avec la ville d'Orléans, a installé trois capteurs afin de surveiller l'évolution de l'exposition. Ces capteurs large bande, fabriqués par le laboratoire EXEM, mesurent une dizaine de fois par jour l'exposition aux ondes émises par tous les équipements dans les bandes allant de 80 MHz à 6 GHz. Cette gamme d'ondes inclut la radio FM, la télévision numérique terrestre, le Wi-Fi et toutes les technologies de téléphonie mobile.

Après Marseille, Nantes, Paris, Bordeaux, Mulhouse et Lille où un dispositif similaire a été mis en place ces derniers mois, ces capteurs sont opérationnels à Orléans. Ils sont implantés dans des lieux fréquentés, en hauteur, et placés à environ 100 mètres d'antennes qui doivent accueillir la 5G. Des mesures sont réalisées périodiquement, sur une durée de 6 minutes, à différents moments de la journée et de la nuit. Afin de détecter les fluctuations d'exposition, ces capteurs mesurent les niveaux d'exposition toutes les 2 heures environ. Ces valeurs feront, à partir d'aujourd'hui, l'objet d'une publication **en temps réel** dans l'Observatoire des Ondes consultable sur le site de l'ANFR ([lien : https://www.anfr.fr/contrôle-des-frequences/exposition-du-public-aux-ondes/la-mesure-de-champ/observatoire-des-ondes/](https://www.anfr.fr/contrôle-des-frequences/exposition-du-public-aux-ondes/la-mesure-de-champ/observatoire-des-ondes/)). L'ensemble des données de mesures sont également disponibles en Open Data sur le site : data.anfr.fr

Par ailleurs, une **campagne de mesures** va également être organisée d'ici fin 2021 **sur 85 sites identifiés** avec la ville d'Orléans. Cette campagne s'inscrit dans le plan de renforcement national des contrôles demandé par le Gouvernement dans le cadre du déploiement de la 5G en France. D'ici la fin de l'année, l'ANFR réalisera 10 000 mesures de contrôles de l'exposition par les antennes-relais et 140 contrôles de téléphones portables vendus sur le marché français.

En savoir plus :

- [L'Observatoire des Ondes](#)
- [Les travaux de l'ANFR sur l'exposition aux ondes de la 5G](#)
- [Le site 5g.anfr.fr](#)

A propos de l'Agence nationale des fréquences (ANFR) :

L'Agence nationale des fréquences est une agence publique de l'Etat qui gère l'ensemble des fréquences radios en France. Les fréquences radios permettent toutes les communications sans fil, que chacun d'entre nous utilise au quotidien. Dans ce cadre, l'ANFR a à cœur d'intervenir au service de la population et de l'ensemble des utilisateurs, pour garantir une utilisation optimale des fréquences, sans brouillages et sans interférences. Un autre aspect essentiel de ses missions : elle surveille l'exposition du public aux ondes et sa priorité est de veiller au respect des valeurs limites réglementaires qui garantissent l'absence d'effets sur la santé humaine. L'ensemble des travaux qu'elle réalise sur ce sujet sont publiés en transparence et sont présentés dans le cadre du comité national de dialogue sur l'exposition aux ondes. Enfin, elle met au service des entreprises françaises son expertise en matière d'innovation sur les nouveaux usages liés aux communications sans fil.

Contact presse ANFR :

presse@anfr.fr – 06 80 59 00 51